

BILAN DE LA PREMIÈRE STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ QUELQUES RÉALISATIONS SUR LA PÉRIODE 2012-2024

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°3: MAINTENIR ET RECONQUÉRIR LA BIODIVERSITÉ EN MOBILISANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS RÉGIONAUX

À RETENIR

2012: PREMIÈRE SRB: DÉPART

NOS PRINCIPALES AVANCÉES

2 900 hectares classés en Réserves naturelles (10 réserves existantes en 2025)

Dont 5 Réserves naturelles régionales (RNR) soit 414ha classés (2024) :

- Vallée des cailles,
- Géologique Pontlevoy,
- Marais de Taligny,
- Terres et étangs de Brenne, Massé, Foucault,
- Bois des Roches.

Toutes aménagées et équipées pour l'accueil du public.

3,24 millions € de la Région consacrés aux RNR de 2012 à 2024, dont 2,47 millions en investissement

7 856 hectares acquis ou gérés par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher

15 524 hectares labellisés « espaces naturels sensibles » par les six Conseils départementaux

Augmentation du nombre de logements vacants

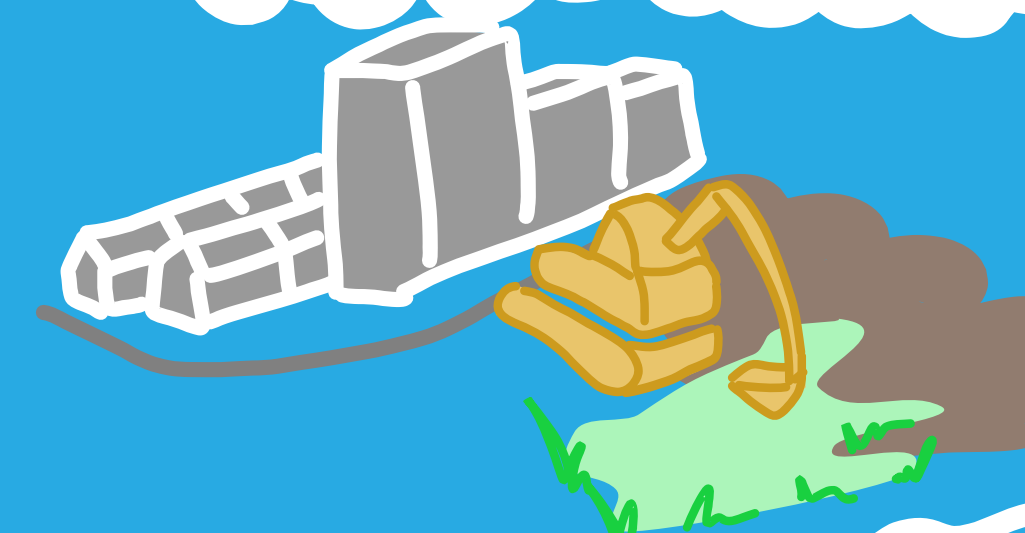


de 7,1% en 1990 à 10,1% en 2020

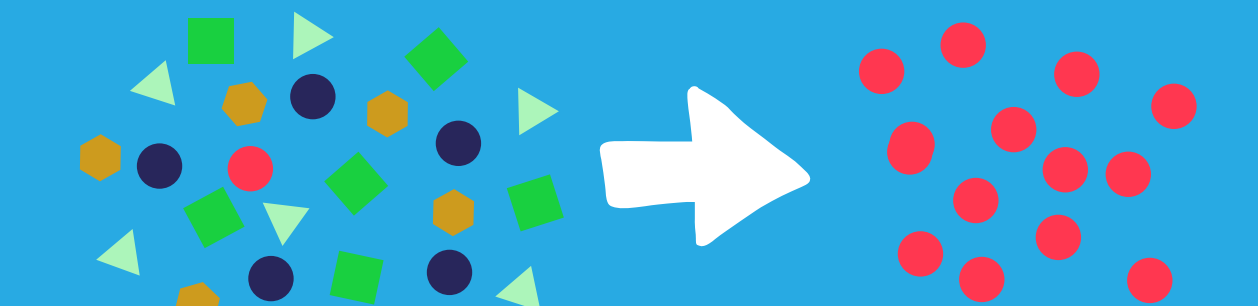
Extension des surfaces gérées par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire d'environ 60% entre 2012-2024

(3232 ha à 5266 ha)

Génère de « l'étalement urbain » et de la consommation du foncier



Des espèces exotiques envahissantes causes du déclin de la biodiversité



Elodée du Canada

42 espèces végétales classées invasives
Egerie dense Jussies invasives

Bernache du Canada

15 espèces animales classées invasives
Ragondin

Perruche à collier

Grenouille Taureau

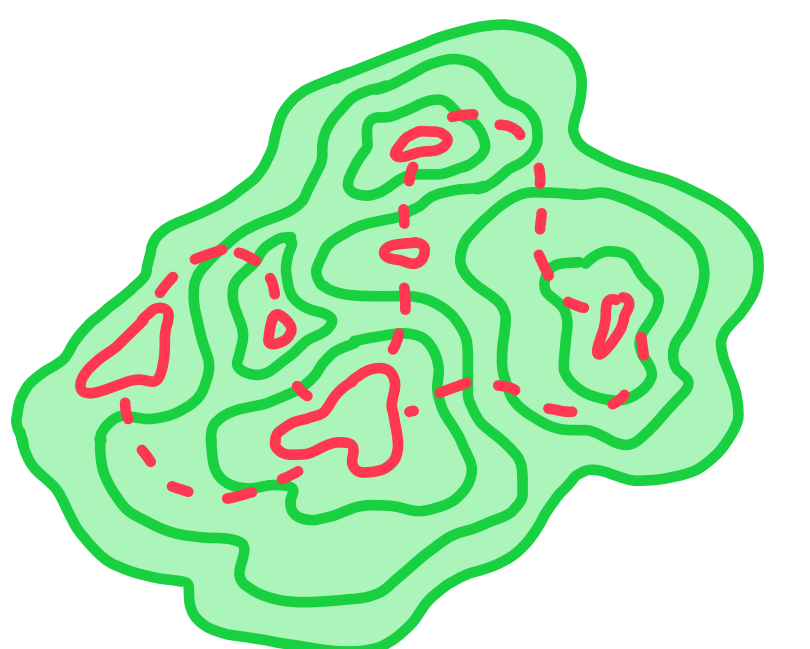
NOS MARGES DE PROGRESSION

ARRIVÉE

○ Réserver des espaces pour la liberté de déplacement et de dispersion des espèces

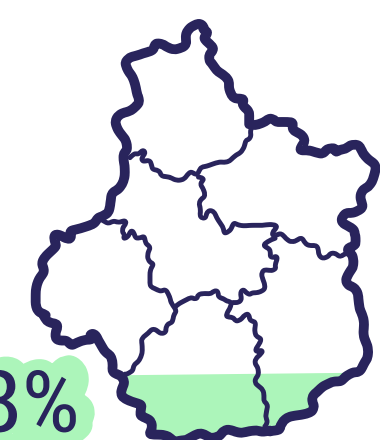
○ Préserver plus efficacement les milieux naturels et les espèces sur lesquels nous avons « une responsabilité territoriale »

○ Regagner des hectares de milieux naturels en « bon état de conservation » grâce à des programmes de travaux et de gestion



FLAVIE BERDU

Réseau représentant 18% de la superficie du territoire régional



Transfert de compétences de gestion le 1er janvier 2023 du réseau Natura 2000



Comprend 59 sites dont 18 Zones de Protection Spéciales et 41 Zones Spéciales de Conservation



2023: 1,2 millions d'euros de fonds régionaux ont été consacrés à cette nouvelle politique, avec les financements dédiés de l'Etat et du FEADER

